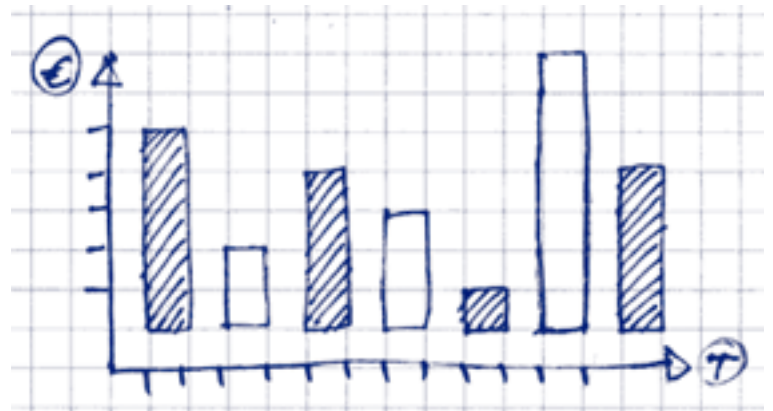


Rapport Annuel 2006

OCTO Technology



2006, une année historique

Chers actionnaires,

L'introduction d'OCTO sur le marché Alternext, en novembre dernier, a été un succès grâce à vous, porteurs individuels ou acteurs institutionnels. Ce succès est le fruit du sérieux et du professionnalisme qui nous animent depuis la création d'OCTO. Depuis le 22 mars, le titre OCTO est traité en continu.

Les résultats de l'année 2006 ont été conformes à nos prévisions. Le chiffre d'affaires a connu une croissance de près de 40 % à 8,7m€. La marge d'exploitation a été de 13 %, conforme au régime nominal que nous nous sommes fixés afin de garantir la pérennité de notre entreprise, la satisfaction de nos architectes et de nos actionnaires.

Au-delà de ces chiffres éclatants, l'année 2006 a vu la réussite de notre organisation orientée client et nous a permis de pérenniser et d'accroître notre portefeuille client. Cette année, cette stratégie nous permettra de nous renforcer dans les secteurs où nous étions insuffisamment présents tels que l'assurance, les utilities et les médias.

En 2007, OCTO va poursuivre son développement en France et étendre son activité au Maroc, un marché très demandeur de notre savoir faire. Nous nous sommes fixés comme objectif une croissance de 20 % de notre chiffre d'affaires et des niveaux de marge équivalents à ceux réalisés au cours de l'exercice précédent.

Notre objectif qualitatif reste le même, conforter notre place de leader en continuant à apporter du changement dans les directions informatiques de nos clients tout en prenant du plaisir dans l'exercice de notre profession.

Cette année encore, dans ce contexte où les talents sont très sollicités, nous comptons profiter de cette dynamique de succès pour continuer à attirer, former et conserver les meilleurs architectes, clefs de voûte de notre réussite et un des enjeux majeurs de notre développement.

Nous nous sommes forgés une solide réputation de sérieux et de professionnalisme chez tous nos clients. Je remercie ceux qui nous ont fait confiance au début de cette aventure et ceux qui apprécient notre différence et nos résultats.

Merci de votre confiance, nous continuerons à travailler dur pour la conserver.

François Hisquin
Président du Directoire

Table des matières

2006, une année historique	3
1. Présentation d' OCTO Technology	6
1.1. Notre cabinet	6
1.2. L'équipe dirigeante	6
1.3. L'offre OCTO	7
1.4. Des solutions	7
1.5. Un métier à la hauteur des enjeux	7
1.6. Les Architectes	8
1.7. Une organisation verticale par métiers	8
1.8. Des références grands comptes	9
2. Rapport de Gestion du directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2007	10
2.1. Présentation de l'exercice 2006	10
2.2. Faits marquants de l'exercice 2006	11
2.3. Evolution des travaux de R&D	11
2.4. Faits marquants depuis la clôture de l'exercice 2006	11
2.5. Evolution anticipée pour l'exercice 2007	11
2.6. Liste des mandats des mandataires sociaux de la société	11
2.7. Rémunération des mandataires sociaux	13
2.8. Situation de l'actionariat et notamment de l'actionariat salarié	13
2.9. Opérations réalisées par les mandataires sociaux	14
2.10. Tableau récapitulatif du capital autorisé non émis avec délégation au Directoire	14
2.11. Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices	14
2.12. Tableau des résultats des cinq derniers exercices	14
2.13. Rapport sur le contrôle interne	15
2.14. Conventions réglementées au cours de l'exercice 2006	15
2.15. Honoraires de commissariat aux comptes	15
3. Avis de réunion valant avis de convocation	17

4.	Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures	19
4.1.	Les objectifs du contrôle interne de la Société	19
4.2.	Gouvernement d'entreprise et organisation générale :	19
4.3.	Procédures de contrôle interne et gestion des risques	21
5.	Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire	26
6.	Bilan et Compte de résultat - Clos le 31 décembre 2006	27
6.1	Annexes aux comptes de l'exercice 2006	30
6.2	Règles et méthodes comptables	30
6.3	Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat	32
6.3.1.	Etat des immobilisations	32
6.3.2.	Etat des amortissements	34
6.3.4.	Etat des échéances des créances et des dettes	36
6.3.5.	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	37
6.3.6.	Produits et avoirs à recevoir	38
6.3.7.	Charges à payer et avoirs à établir	38
6.3.8.	Charges et produits constatés d'avance	38
6.3.9.	Composition du capital social	39
6.3.10.	Tableau de variation des capitaux propres	39
6.3.11.	Ventilation du chiffre d'affaires net	39
6.3.12.	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	40
6.3.13.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	40
6.3.14.	Effectif moyen et Participation des salariés dans le capital de la Société	40
6.3.15.	Tableau des filiales et participations	41
6.3.16.	Tableau de flux de trésorerie	42
7.	Rapport Général du Commissaire aux comptes.Exercice clos le 31 décembre 2006.	43
7.1.	Opinion sur les Comptes Annuels	43
7.2.	Justification des appréciations	43
7.3.	Vérifications et informations spécifiques	43
8.	Rapport spécial du commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées. Exercice clos le 31 décembre 2006.	44
8.1.	Convention autorisée au cours de l'exercice.	44
8.2.	Convention et engagement approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice	44

1. Présentation d' OCTO Technology

1.1. Notre cabinet

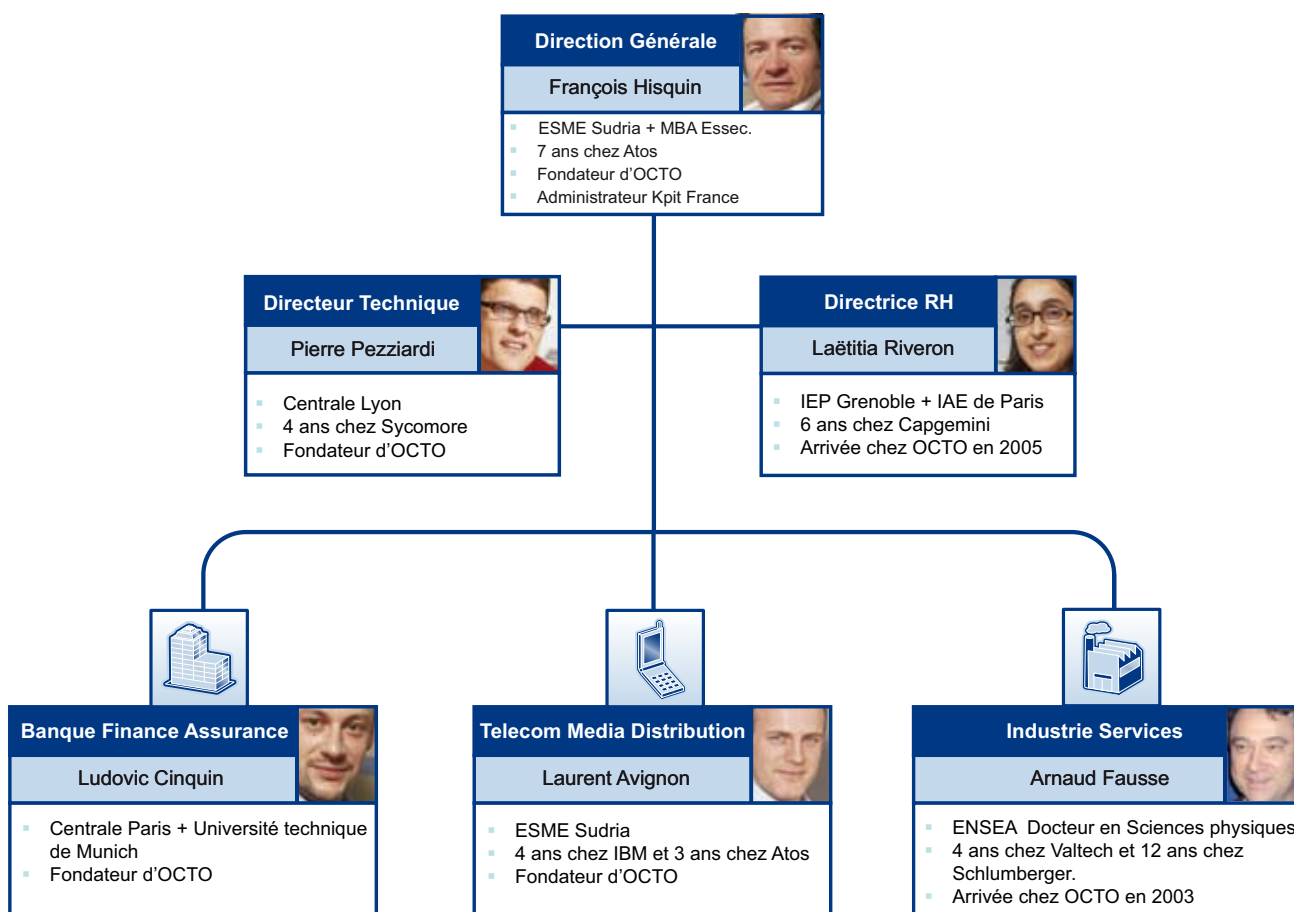
Fondé en 1998, OCTO Technology est le premier cabinet spécialisé en Architecture de Systèmes d'Information. Consulté sur les chantiers stratégiques de refonte ou de rénovation, OCTO est rapidement devenue la référence des grands comptes.

Les plus grandes entreprises, les plus prestigieuses aussi, s'appuient sur notre expertise et notre savoir faire reconnus pour leurs projets innovants.

Nos publications font référence : Livres Blancs, ouvrages parus aux éditions Eyrolles ou publiés par nos soins...

Les fondateurs d'OCTO sont très attachés au respect des valeurs du métier d'architecte : l'écoute et le devoir de conseil. Sur chaque mission réalisée, l'organisation de notre cabinet permet aux clients de tirer tout le bénéfice de l'intelligence collective.

1.2. L'équipe dirigeante



1.3. L'offre OCTO

Une approche différenciante :

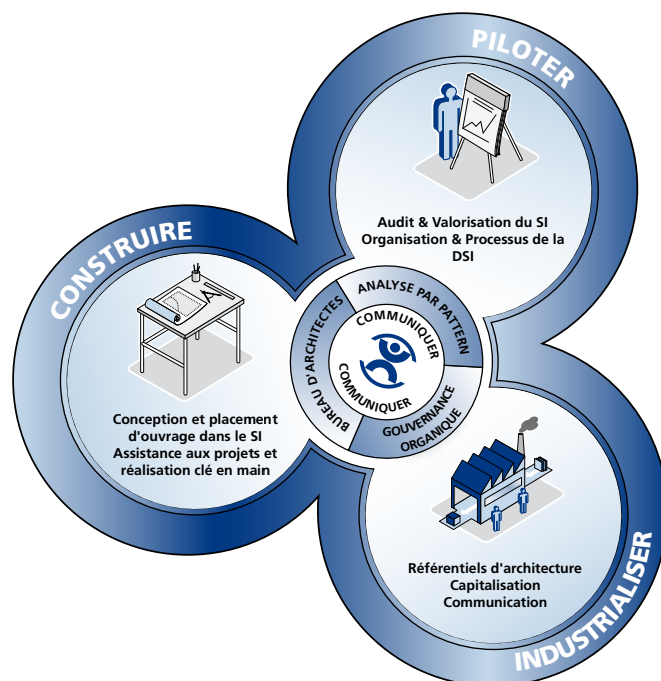
Architectes bivalents technique & métier :

la double compétence permet d'analyser et de concevoir à un niveau général sans nécessité du détail, elle facilite la communication dans tous les univers (métier, MOA, MOE, production).

Expertises techniques : réalisation opérationnelle (savoir faire), engagement sur le terrain.

Analyse par patterns : recherche des formes structurantes et récurrentes du SI aux niveaux technique et métier. Compréhensible par tous, le pattern permet de mieux communiquer.

Mise en place de communautés d'expertise, destinées à mieux partager le savoir-faire de la DSI.



1.4. Des solutions

Architecture de Systèmes d'Information

Audit d'application et de Système d'Information, organisation DSI/métier, schéma directeur de SI

Architecture d'intégration

Pour l'industrialisation des architectures d'échanges (EAI, SOA, Web services, ...)

Architecture d'applications

Pour l'industrialisation d'applications en environnement distribué (J2EE, .Net, éditeurs ou Open Source, outils d'audit de performance et d'industrialisation)

Architecture de sécurité

Pour la conception et l'intégration de la sécurité dans le Système d'Information (au sens applicatif – annuaire, méta-annuaire, gestion de l'identité, provisioning, SSO, ...)

Développement incrémental et piloté par les tests

Coaching chefs de projet MOA/MOE, diffusion de démarches de tests automatisés dans les équipes, déploiement de harnais de test pour sécuriser des legacy, réalisation d'applications au forfait, contractualisation par partage des risques (target cost)

1.5. Un métier à la hauteur des enjeux

Les architectures de Systèmes d'Information sont un enjeu majeur pour les entreprises car les défis à relever sont de plus en plus complexes :

- Evolution de systèmes lors de fusion/acquisition
- Rapidité de mise en oeuvre de nouveaux services
- Ouverture vers les partenaires ou vers le multicanal
- Intégration de nouvelles règles comptables
- Rationalisation des cœurs de SI
- Gouvernance...

L'architecture agit comme un puissant outil de communication entre les différents intervenants des projets et des structures transverses. Elle est l'outil fondamental de conception et de validation permettant de respecter des règles du patrimoine.

La mise en place de bureaux d'architectes garantit la cohérence transversale indispensable à l'entreprise en perpétuelle évolution et maintient la productivité de la DSI.

OCTO intervient en toute indépendance des autres fournisseurs de solutions.

1.6. Les Architectes

OCTO mise sur les hommes.

Immergés dans des environnements informatiques variés, les architectes déploient leurs compétences techniques selon deux axes : le «dur», l'expertise technique ou métier, et le «mou», l'humain c'est-à-dire la capacité à écouter, respecter et faire changer.

Au cours de leurs expériences projets, les architectes ont développé des compétences sectorielles. Ils ont la compréhension des principes profonds qui ont inspiré le SI métier (interprétation comptable, base contrats, valorisation/facturation...).

Ensemble, au service de nos clients, ils défendent nos valeurs : pragmatisme, respect et empathie pour les individus et l'existant.

Le concept d'intelligence collective fortement ancré dans notre culture se propage également à travers la participation à des projets Open Source, l'animation de séminaires et conférences, des publications qui font référence : Livres Blancs, ouvrages parus aux Editions Eyrolles ou édités par nos soins, articles dans la presse...

Le fait de privilégier l'intelligence collective à la pensée unique fait partie des valeurs structurantes d'OCTO.

1.7. Une organisation verticale par métiers

Cette organisation permet aux consultants OCTO de capitaliser sur les patterns métiers, ces formes que nous retrouvons dans tous les SI

Banque - Assurance



- Projets réglementaires,
- Stratégies producteurs/distributeurs,
- Fusions/acquisitions,
- Filialisation, création de nouveaux produits, services innovants ...

Telecom - Media - Distribution



- Mise rapide sur le marché de nouveaux services,
- intégration de nouveaux fournisseurs de services / enablers / distributeurs
- Convergence fixe/mobile/internet, multi-canal
- Optimisation de la supply-chain

Industries - Services - Secteur Public



- Supply-chain étendue, ERP...
- Dématérialisation, self-service public, LOLF, rationalisation du patrimoine

1.8. Des références grands comptes

ADAE

ADP

Air Liquide

Auchan

AXA

AZUR - GMF

BNP Paribas

Bred

CACEIS

Calyon

Camif

Carrefour

CA Suisse

SFR

CNCE

Crédit Agricole SA

EADS

EDF

France Telecom

JC Decaux

La Poste

Les Pages Jaunes

MAAF Assurances

Mairie de Paris

Manpower

Natexis Banques Populaires

Saint Gobain

SNCF

Société Générale

TOTAL

" L'innovation et la compétence technique sont deux qualités indispensables pour fabriquer des produits informatiques solides et séduisants. OCTO Technology fait partie du petit cercle de sociétés qui ont ces qualités. "

[TOTAL]

" OCTO Technology nous accompagne sur les problématiques d'architecture technique, de choix d'outils, mais aussi sur l'implémentation des solutions retenues, démontrant un savoirfaire, un professionnalisme et une pertinence digne de la confiance que nous leur renouvelons depuis trois ans. "

[BNP Paribas]

" En charge de l'architecture d'échanges du programme SAP, OCTO Technology avec sa méthodologie, son expertise et son engagement nous a permis d'atteindre nos objectifs. "

[Air Liquide]

" OCTO Technology est une société disposant de réelles expertises technologiques, mais au-delà de ces compétences qui lui ont permis de mettre en place le framework (J2EE , Swing,..) demandé dans les délais prévus, elle a parfaitement su s'intégrer dans notre projet et notre structure, puis accompagner nos équipes de développement dans un contexte de fort changement. A travers cette mission délicate on a pu constater que la notion de "partenariat", parfois galvaudée, n'est pas restée un concept marketing, mais une réalité au quotidien et cela durant toutes les phases de la mission. "

[Société Générale]

2. Rapport de Gestion du directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2007

Le 5 mars 2007 à huit heures, le directoire s'est réuni au siège de la société et a décidé de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006 à votre approbation.

En premier lieu avant de vous exposer les différentes propositions soumises à votre vote, nous vous prions de prendre connaissance des principaux faits ayant marqué la vie de notre société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006 ainsi que des récentes évolutions constatées depuis le début de l'année 2006 telles que constatées et perçues par votre Directoire.

2.1. Présentation de l'exercice 2006

Les principaux agrégats reflétant notre activité sont les suivants :

En K€- données consolidées	2005	2006	Variation
Chiffre d'affaires	6 275	8 714	+38,9 %
Résultat d'exploitation	372	1 135	+ 36,3 %
Marge opérationnelle	5,9 %	13,0 %	
Résultat net	480	634	+32,1 %
Marge nette	7,6 %	7,3 %	

Commentaires :

La croissance du chiffre d'affaires est portée par une croissance soutenue des effectifs moyens (+ 15 % en 2006). L'effectif global de la société est ainsi passé de 65 collaborateurs à 75 collaborateurs en 2006, soit une hausse nette des effectifs de 10 collaborateurs. En rapport à cette croissance des effectifs, la société a su conserver ses talents. Le turn over sur l'ensemble de l'exercice est faible et s'établit à 6%. Il traduit une forte capacité de l'entreprise à conserver ses talents dans un contexte de marché pourtant propice à une rotation plus sensible. Le TJM traduit également un niveau d'activité intéressant. Il ressort en hausse de 5% à 880€ en moyenne sur l'exercice. Il évolue dans une fourchette moyenne de 700€ à 1500€ traduisant notre volonté de maintenir un niveau d'expertise élevé.

Compte tenu de tous ces éléments la hausse du chiffre d'affaires est de 38,9 %, il s'établit à 8 714 K€ pour l'exercice 2006. Les coûts d'exploitation ont été contenus. Le principal poste de charge du compte de résultat, les salaires et traitements représentent 47,3% du chiffre d'affaires en baisse par rapport à 2005 où ils s'établissaient à 50,8 %. Les charges de structure ont également été contenues compte tenu de la forte croissance enregistrée. Elles s'établissent à 13,5% du chiffre d'affaires à comparer avec les 14,4% constatés sur l'exercice précédent.

Ainsi, la marge opérationnelle est multipliée par plus de 3, à 1 135 K€. Elle est le résultat de la politique de contrôle des coûts et de l'enregistrement de la forte croissance tout au long de l'exercice.

Le résultat net s'élève à 633 K€ soit une marge nette de 7,3 %. Celui-ci prend en compte une charge d'impôt de 363 K€.

Au bilan, la situation s'est très sensiblement améliorée. Au 31 décembre 2006, les capitaux propres ont été multipliés par 3,4 à 4 129 K€. Ils ont été renforcés par deux augmentations de capitaux successives en préparation et dans le cadre de l'admission de la société sur le marché Alternext d'Euronext Paris. La société dispose ainsi d'une flexibilité financière particulièrement intéressante. L'endettement bancaire est nul et la trésorerie s'établit à 2 693 K€.

Nous vous convions pour plus de renseignements sur les événements ayant émaillé la vie de votre société ces dernières années à vous reporter au prospectus basé sur les comptes semestriels 2006 visé par l'Autorité des Marchés Financiers 14 novembre 2006 sous le numéro N°06-407.

2.2. Faits marquants de l'exercice 2006

L'exercice 2006 a été marqué par l'admission de la société sur le marché Alternext d'Euronext Paris le 29 novembre 2006. Cette admission en bourse s'est réalisée concomitamment à une augmentation de capital d'un montant de 2 694 446,60 € qui a permis la création de 555 556 actions nouvelles.

2.3. Evolution des travaux de R&D

En mars 2006, la cellule technique a publié un ouvrage appelé : Une politique pour le Système d'Information. Cet ouvrage collectif rassemble le savoir faire et l'expérience acquise par les experts OCTO depuis sa création. Il est aujourd'hui une référence auprès des Directeurs Informatiques.

D'autre part, OCTO a réalisé une première version d'un logiciel de microcrédit appelé Octopus Micro Finance Suite (OMFS) en partenariat avec l'ONG Oxus Development Network (filiale dédiée aux projets de micro finance d'Acted). Déjà déployé en Asie Centrale, ce logiciel est distribué gratuitement (en Open source) auprès des Institutions de Micro Finance.

C'est pourquoi, pour l'ensemble de son action et de ses projets, OCTO a obtenu en janvier 2007 la qualification « entreprise innovante » par Oseo innovation (ex ANVAR) devenant ainsi éligible aux FCPI.

2.4. Faits marquants depuis la clôture de l'exercice 2006

Le marché des affaires continue sur une tendance très active. OCTO a ouvert plusieurs comptes dont Générali, M6 et EDF.

2.5. Evolution anticipée pour l'exercice 2007

La direction vise une croissance du chiffre d'affaires supérieure à 20 % pour l'exercice 2007 tout en conservant le niveau de marge réalisé en 2006.

L'atteinte de cet objectif va nécessiter le recrutement d'une vingtaine de consultants.

2.6. Liste des mandats des mandataires sociaux de la société

Nom	François HISQUIN
Mandat actuel	Président du Directoire – Directeur Général
Autres mandats et fonctions exercés dans la Société	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en-dehors de la Société	Président de la société KPIT Gérant de SCI du blanc Seau
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Président de Réalisations et Prestations Graphiques « RPG » AUBAY Technology - Membre du Conseil de Surveillance Administrateur de France MP3 Administrateur de Monelis

Nom	Pierre PEZZIARDI
Mandat actuel	Membre du Directoire
Autres mandats et fonctions exercés en-dehors de la Société	Administrateur de la société Oxus
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Néant

Nom	Philippe RABASSE
Mandat actuel	Président du Conseil de Surveillance
Autres mandats et fonctions exercés en-dehors de la Société	Directeur Général de Aubay Administrateur de Aubay Président du Conseil de Surveillance de Aubay Conseil en Organisation Membre du Conseil d'Administration de Aubay Isalia (Esp) Gérant de la société Capitalinvest Administrateur de la société Adex SA.
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Vice-président du Conseil de Surveillance de la société Aubay Stratégie Technologique Vice-Président du Conseil de Surveillance de la société Aubay Consulting Telecoms (ex IKSEN)

Nom	Vincent GAUTHIER
Mandat actuel	Membre du Conseil de Surveillance
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2010
Autres mandats et fonctions exercés dans la Société	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en-dehors de la Société	Représentant permanent de Capitalinvest en qualité d'administrateur de Aubay Vice-Président de Aubay Conseil en Organisation Membre du Conseil d'administration de Aubay Projipe Gérant de la société Capitalinvest
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Membre du Conseil de Surveillance de la société Aubay Stratégie Technologique Membre du Conseil de Surveillance de la société Aubay Consulting Télécoms (ex-Iksen) Directeur Général de la société Capitalinvest

Nom	AUBAY représentée par Christian AUBERT
Mandat actuel	Représentant permanent de Aubay SA au Conseil de Surveillance
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2010
Autres mandats et fonctions exercés dans la Société	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en-dehors de la Société	Président du Conseil d'Administration de Aubay Représentant permanent de Aubay SA au Conseil de Surveillance de Aubay Conseil en Organisation Représentant de Aubay au Conseil d'Administration de Aubay Isalia (Espagne) Président de Auplata S.A.S Administrateur de GCCCM SA.
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Président du Conseil de Surveillance de Aubay Stratégie Technologique Président du Conseil de Surveillance de la société Aubay Consulting Télécoms (ex-Iksen)

2.7. Rémunération des mandataires sociaux

La société n'a pas versé de jetons de présence aux membres du conseil de surveillance au titre de l'exercice 2006.

Les rémunérations fixes, variables, les avantages ou attribution de titres de capital aux membres du directoire sont les suivants :

	François HISQUIN	Pierre PEZZIARDI
Rémunération fixe	109 200 €	91 000 €
Rémunération variable	50 000 €	
Avantages	N/A	N/A
Attribution de titres de capital	N/A	20 000

Les membres du Conseil de Surveillance n'ont pas touché de rémunération au titre du mandat exercé pour l'exercice concerné.

François HISQUIN a touché 7 500 € de rémunération au titre de son mandat d'administrateur de la société AUBAY.

2.8. Situation de l'actionariat et notamment de l'actionariat salarié

En raison de l'admission de la société sur Alternext et de réussite de l'augmentation de capital concomitante, la répartition du capital de la société a évolué de la manière suivante :

Actionnaires	Avant opération		Après opération	
	Titres	en %	Titres	en %
Public	-	-	481 329	15,8%
Aubay	1 712 500	68,6 %	1 712 500	56,0%
F.Hisquin	653 000	26,1 %	653 000	21,4%
L.Avignon	53 500	2,1 %	53 500	1,8%
P.Pezziardi	50 000	2,0 %	50 000	1,6%
L.Cinquin	31 000	1,2 %	31 000	1,0%
Salariés OCTO			74 227	2,4%
TOTAL	2 500 000	100,0%	3 055 556	100,0%

Les actions détenues par les salariés de la société (hors management et fondateurs) représentent 2,4 % du capital. Les principaux managers de la société détenaient au 31/12/2006 26,4 % du capital de la société.

Par ailleurs, le Directoire de la société dans sa séance du 22/12/2006 a décidé l'attribution de 90 000 actions gratuites à émettre au profit des salariés, dont Monsieur Pierre PEZZIARDI, membre du Directoire est bénéficiaire de ce plan.

Les actions seront émises à compter du 23 décembre 2008. Les 100 000 actions à émettre représentent 3,27% % du capital à émettre (avant leur émission).

2.9. Opérations réalisées par les mandataires sociaux

DECLARANT :	François HISQUIN, Président du Directoire
INSTRUMENT FINANCIER :	Actions
NATURE DE L'OPÉRATION :	Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION :	20 décembre 2006
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION :	21 décembre 2006
LIEU DE L'OPÉRATION :	Euronext Paris
PRIX UNITAIRE :	4,80 €
MONTANT DE L'OPÉRATION :	88 238,40 €

2.10. Tableau récapitulatif du capital autorisé non émis avec délégation au Directoire

Les résolutions d'émission approuvées par l'assemblée générale du 21 août 2006 statuant à titre extraordinaire sont synthétisées ci-dessous. Elles donnent délégation au Directoire.

	Durée de Validité	Plafond (valeur nominale)
Attribution d'actions gratuites.	38 mois	100 000 €
Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières et/ou par incorporation de réserves, primes, bénéfices.	26 mois	500 000 € (1)
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de valeurs mobilières.	26 mois	500 000 € (1)
Augmentation du nombre de titres émis en cas de demande excédentaire de titres lors de l'augmentation de capital.	26 mois	15% de l'émission initiale (1)
Augmentation de capital par incorporation de réserves, primes, bénéfices ou autres.	26 mois	250 000 € (1)

(1) Le cumul maximum est fixé à 1 000 000 €.

2.11. Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal
31/12/2003	-	-
31/12/2004	400 000 €	-
31/12/2005	250 000 €	-

2.12. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article 148 du Décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices. (cf Annexe)

2.13. Rapport sur le contrôle interne

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce, le rapport du Président du Conseil de surveillance sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société (cf chap. 4 du présent document).

2.14. Conventions réglementées au cours de l'exercice 2006

Le Président invite les actionnaires à prendre connaissance du rapport spécial rédigé et signé par les commissaires aux comptes.

Nous vous rappelons par ailleurs qu'une convention de sous location d'une partie des locaux a été conclue avec la société PIVOLIS, dont François HISQUIN est président du conseil d'administration, avec effet en février 2005 est actuellement en cours. Cette convention a été autorisée par votre conseil de surveillance du 18 octobre 2004 et fait l'objet d'un rapport spécial du commissaire aux comptes.

2.15. Honoraires de commissariat aux comptes

Honoraires des Commissaires aux Comptes pour l'exercice clos au 30/12/2006.

LELARGE	Montant €	%
Audit		
Certification des comptes	15.000,00	54%
Missions accessoires	13.000,00	46%
Sous Total	28.000,00	100%
Autres prestations		
Juridique, fiscal, social	-	-
Technologies de l'information	-	-
Audit interne	-	-
Autres	-	-
Sous Total	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	28.000,00	100%

Tels sont les points que nous voulions vous soumettre et vous trouverez ci-joint le texte des résolutions sur lequel nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer.

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	305 555,6	125 000	125 000	125 000	125 000
Nombre d'actions émises					
Nombre d'obligations convertibles en actions	3 055 556	125 000	125 000	125 000	125 000
II - Résultat global des opérations effectives					
Chiffres d'affaires hors taxes	8 713 783	6 275 465	5 738 343	4 124 040	3 856 554
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	1 086 423	707 273	741 274	95 246	224 486
Impôt sur les bénéfices	362 653	162 640	229 703	20 692	46 202
Bénéfices après impôts mais avant amortissements et provisions	723 770	544 633	511 571	74 554	178 284
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	633 680	480 170	449 233	31 570	162 098
Montants des bénéfices distribués	250 000	400 000	-	-	-
Participation des salariés	124 999	52 799	-	-	-
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfices après impôts mais avant amortissements et provisions	0,24	4,36	4,09	0,60	1,43
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,21	3,84	3,59	0,25	1,30
Dividende versé à chaque action	2,00	3,20	-	-	-
IV - Personnel					
Nombre de salariés	75	59	50	46	40
Montant de la masse salariale	4 126 140	3 191 297	2 894 047	2 211 473	1 865 465
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 953 352	1 617 361	1 362 137	1 062 977	902 544

3. Avis de réunion valant avis de convocation

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 27 avril 2007 à 16 heures, au 29, rue du Colisée - 75008 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

Décisions ordinaires.

- Approbation des comptes annuels, quitus aux administrateurs,
- Affectation du bénéfice- distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices clos
- Quitus aux commissaires aux comptes,
- Rapport sur l'organisation du Conseil de Surveillance –Rapport sur le contrôle interne
- Approbation des conventions réglementées,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Résolutions.

Décisions ordinaires.

Première résolution (Approbation des comptes de l'exercice 2006 – Quitus).

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour une assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du directoire, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux membres du directoire pour leur gestion durant la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006 et donne quitus aux membres du conseil de surveillance.

Deuxième résolution (Affectation du bénéfice- distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices clos)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour une assemblée générale ordinaire, sur la proposition du directoire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2006, qui s'élève à 633.680,50 euros, de la façon suivante:

- à la réserve légale pour un montant de 18.055,56 euros,
- en report à nouveau pour le solde soit 615.624,94 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal
31/12/2003	-	-
31/12/2004	400 000 €	-
31/12/2005	250 000 €	-

Troisième résolution (Quitus aux commissaires aux comptes)

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du directoire, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, donne pour cet exercice quitus entier et sans réserve de son mandat au commissaire aux comptes.

Quatrième résolution (Rapport sur l'organisation du Conseil de Surveillance –Rapport sur le contrôle interne)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour une assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- Du rapport du Président du conseil de surveillance rendant compte notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place par la société conformément aux dispositions de l'article L225-37, alinéa 6 du code de commerce,
 - Du rapport du commissaire aux comptes sur ledit rapport, conformément aux dispositions de l'article L225-235 du code de commerce,
- approuve lesdits rapports.

Cinquième résolution (Conventions réglementées)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour une assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du directoire, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Sixième résolution (Pouvoirs pour formalités)

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du procès verbal constatant ses résolutions à l'effet de procéder à toutes formalités prescrites par la Loi.

* * *

Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée par les actionnaires remplissant les conditions prévues aux articles 128 et 130 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 tel que modifié par le décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006, doivent, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, jusqu'à 25 jours avant la date de l'Assemblée. Cette demande devra être accompagnée du texte des projets de résolutions et éventuellement d'un bref exposé des motifs ainsi que d'une attestation d'inscription en compte. L'examen du ou des projets de résolutions proposés est subordonné à la transmission, par l'auteur de la demande, d'une nouvelle attestation justifiant de l'enregistrement comptable des titres dans les mêmes comptes au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Les questions écrites doivent être adressées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au président du directoire, ou par courriel à l'adresse : ngr@octo.com. Elles doivent être adressées au plus tard le 4ème jour ouvré avant l'assemblée et être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à l'assemblée. A défaut d'y assister personnellement, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

1. Adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;
2. Voter par correspondance ;
3. Donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint.

Les actionnaires sont informés qu'à compter de la convocation de l'Assemblée, un formulaire de vote par correspondance et ses annexes seront remis ou adressés à tout actionnaire qui en fera la demande au Siège Social de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception reçue 6 jours au moins avant la date de réunion.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte qu'à condition de parvenir trois jours au moins avant la date de l'assemblée, au siège social de la Société.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

Le présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite d'une demande d'inscription de projet de résolutions présentée par les actionnaires.

4. Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures

En application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce, le Président de votre Conseil de Surveillance vous rend compte, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en œuvre est en cours au sein de votre Société.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la direction générale de la Société OCTO TECHNOLOGY.

4.1. Les objectifs du contrôle interne de la Société

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la Société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de la Société par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à la Société.
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestions communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir la garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

4.2. Gouvernement d'entreprise et organisation générale :

Le Directoire

Au 31 décembre 2006 la Société était présidée par Monsieur François HISQUIN, Président du Directoire, fondateur et actionnaire de référence de la Société. Était également membre du directoire depuis sa nomination le 21 août 2006, M. Pierre PEZZIARDI.

Les membres du Directoire exercent leurs fonctions sous le contrôle du Conseil de Surveillance. Le Directoire est composé de 5 membres au plus nommés par le Conseil de Surveillance pour une durée de 6 ans et sont toujours rééligibles.

Les membres du Directoire se réunissent aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation du Président ou de la moitié de ses membres, au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation; ils peuvent être convoqués par tous moyens, même verbalement.

Pour la validité des délibérations, la présence de la moitié au moins des membres est nécessaire. Les décisions doivent être prises à la majorité des membres présents, le vote par procuration étant interdit. En cas de partage, la voix du Président de séance n'est pas prépondérante. Les procès verbaux des réunions du Directoire sont établis à chaque réunion.

Au cours de l'exercice 2006, le Directoire s'est réuni 3 fois pour étudier les questions suivantes:

21/08/06	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en œuvre du processus d'inscription des titres de la Société sur le marché Alternext d'Euronext Paris. ■ Pouvoirs au Directeur Général Unique pour la mise en œuvre de l'opération d'inscription sur Alternext ■ Questions diverses
29/11/06	<ul style="list-style-type: none"> ■ Constatation de l'augmentation de capital ■ Questions diverses
22/12/06	<ul style="list-style-type: none"> ■ Attribution d'actions gratuites à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires de la Société [...] Le nombre maximal d'actions gratuites susceptible d'être attribué est fixé à 4% du nombre total d'actions émises par la Société. ■ Augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission au profit des bénéficiaires desdits actions.

Le taux de présence des membres du Directoire s'est élevé à 100%

Le Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2006, les 3 membres du Conseil de Surveillance sont :

- M. Philippe RABASSE en qualité de Président du Conseil de Surveillance,
- M. Vincent GAUTHIER en qualité de Vice-président du Conseil de Surveillance,
- La Société AUBAY représentée par M. Christian AUBERT.

Les membres du Conseil de Surveillances sont élus par l'Assemblée Générale Ordinaire pour 6 ans, ils sont rééligibles, mais peuvent être révoqués à tout moment par l'AGO, même si cette révocation ne figure pas à l'ordre du jour.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. La convocation est faite par tous moyens, et même verbalement. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation. Tout membre du Conseil peut donner, par lettre ou par télégramme, mandat à un autre membre de le représenter à une séance du Conseil.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des opérations. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Au cours de l'exercice 2006, le Conseil de Surveillance s'est réuni 6 fois pour étudier les questions suivantes :

01/02/06	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cession de la filiale Pivolis à KPIT (en numéraire et en titre à émettre) -> Autorisation à François Hisquin à ouvrir un compte d'instruments financier ou prêts de « stock holding corporation of India »
21/02/06	<ul style="list-style-type: none"> ■ Clôture des comptes au 31/12/05
08/02/06	<ul style="list-style-type: none"> ■ Reconduction des mandats de Président et vice Président ■ Reconduction du mandat de Directeur Général unique
13/04/06	<ul style="list-style-type: none"> ■ PV examen du rapport trimestriel du directoire premier trimestre 2006
13/07/06	<ul style="list-style-type: none"> ■ Examen du rapport trimestriel du directoire deuxième trimestre 2006
21/08/06	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation du capital à 250 000€ ■ Nomination de François Hisquin en qualité de Président du Directoire ■ Nomination de Pierre Pezziardi en qualité de membre du directoire
20/12/06	<ul style="list-style-type: none"> ■ PV Prime au Directoire

Le taux de présence des membres Conseil de Surveillance s'est élevé à 100 %

Le Comité de Direction

Compte tenu de la nature et du fonctionnement de la Société, le Conseil a jugé utile de créer un Comité de Direction, qui intègre en plus de François HISQUIN, Président du Directoire et Pierre PEZZIARDI, Directeur Technique, Laetitia RIVERON, Ludovic CINQUIN, Laurent AVIGNON, Arnaud François FAUSSE.

Ce Comité de Direction se réunit dès qu'il le juge nécessaire, et au moins une fois par trimestre, lors d'une réunion d'une durée de 2 heures. Il permet le partage d'informations et de réflexions stratégiques, où toutes les orientations présentes et futures de la Société sont discutées et validées collectivement. Il favorise le suivi de l'activité, l'analyse des chiffres, l'analyse de l'activité par Lob, le suivi des indicateurs, les points marquants (RH, formation, primes, communication).

Au cours de l'exercice 2006, le Comité de direction s'est réuni 8 fois pour étudier diverses questions:

12/01/06	■ Comité de Direction / « Tour d'horizon » de l'activité -retour d'expérience
02/02/06	■ Comité de Direction / « Tour d'horizon » de l'activité -retour d'expérience
09/03/06	■ Comité de Direction / « Tour d'horizon » de l'activité -retour d'expérience
08/06/06	■ Comité de Direction / « Tour d'horizon » de l'activité -retour d'expérience
13/07/06	■ Comité de Direction / « Tour d'horizon » de l'activité -retour d'expérience
14/09/06	■ Comité de Direction / « Tour d'horizon » de l'activité -retour d'expérience
28-29/08/06	■ Comité de Direction Stratégique: Suivi activité : Evolution de l'offre (nouveau poste technique, axe de compétence ...), Mise en place outils fin de mission (rétrospective), Plan d'action commerciale Q4) évolution outils de gestion interne. Salarié : Décision profils à recruter, Augmentation prime de cooptation, Stratégie salariale (% augmentation masse salariale) Décision entretiens annuels en décembre, Rémunération AM/Comité de Direction en actions gratuites, Diffusion d'actions gratuites aux membres stratégique OCTO. Stratégie : Axe de croissance : nomination Nabil Sargeane directeur LOB Maroc et interrogation sur OCTO province, Mise en place de la stratégie Stars Customers.
09/11/06	■ Comité de Direction / « Tour d'horizon » de l'activité -retour d'expérience Rémunération - évolution de carrière

Les fonctions administratives et financières sont sous la supervision de François HISQUIN avec une personne en charge de la gestion du poste clients. Il s'appuie par ailleurs sur les services du cabinet d'expertise comptable en tant que prestataire externe.

Ces fonctions finance et juridique étaient sous la tutelle des directions financière et juridique du groupe AUBAY.

4.3. Procédures de contrôle interne et gestion des risques

Les principaux acteurs du contrôle interne sont :

- Le directoire ;
- La direction administrative par ailleurs en charge de veiller au bon fonctionnement des systèmes d'information ;
- La direction du groupe AUBAY.

Organisation du contrôle interne

Même s'il n'existe pas de charte d'éthique formalisée et écrite, le président a développé une culture d'entreprise basée sur des valeurs d'honnêteté, de compétence, de réactivité, de qualité et de respect du client.

Par ailleurs, les procédures exposées ci-après ont été définies dans le but d'atteindre les objectifs assignés à un système de contrôle interne.

Procédures de contrôle interne à finalité comptable et financière

OCTO Technology est organisé de la manière suivante :

- Les décisions et signatures de contrats engageant la Société sont centralisées au niveau de François Hisquin, le Président du Directoire.
- Les facturations sont gérées directement par la Société,
- Les encaissements sont gérés un outil de gestion comptable (sage)

Dans ce cadre, le contrôle interne repose d'une part, sur la direction chargée de mettre en place la politique commerciale et régir la facturation et le recouvrement.

Le service administratif et financier de la Société OCTO Technology est placé sous l'autorité directe du Président du Directoire. La comptabilité est tenue sous le logiciel sage et sous la responsabilité du cabinet Comptable Audit&Conseil. La direction générale, financière et juridique du groupe AUBAY assurent un contrôle parallèle du bon fonctionnement de ces services.

A ce jour, l'ensemble des procédures existantes n'est pas documenté.

Par ailleurs, différents tableaux ont été mis en place, principalement relatifs :

- Au suivi de la trésorerie journalière,
- Au contrôle quotidien des affaires
- A l'évolution permanente du chiffre d'affaires de chaque LOB.
- Au taux de staffing par Lob et global
- A l'évolution du TJM par Lob et global
- A l'évolution du niveau d'activité des clients Stars customers

Organisation du reporting

La Société a mis en place des tableaux de reporting mensuels permettant de mesurer le niveau de l'activité et la rentabilité commerciale (tableaux de suivi des marges dégagées par Lob).

Le Président du Directoire analyse l'adéquation des performances sur les missions réalisées avec les objectifs retenus. L'ensemble de ces informations est un outil ayant pour objectif de permettre à la direction de piloter efficacement la gestion de la Société. Les éventuelles dérives constatées par rapport aux objectifs déterminés donnent lieu, le cas échéant, à la mise en place d'actions correctives.

Les différents éléments du SI de la société sont :

- OCTOPODE : outil de gestion pour la saisie du Compt rendu d'activité et de la facturation
- Excel : pour le suivi du prévisionnel et du réalisé ainsi que les écart par rapport au Budget
- Sage : pour la comptabilité générale et analytique.

Audit externe des commissaires aux comptes

Le commissariat aux comptes est assuré par le cabinet Audit et Conseil Europe représenté par M. Bernard LELARGE.

Le commissaire aux comptes effectue un examen limité des comptes semestriels et effectue un audit des comptes au 31 décembre.

Le commissaire aux comptes procède à un examen des procédures de la Société.

Les éventuelles recommandations formulées par le commissaire aux comptes dans le cadre de l'accomplissement de sa mission sont examinées par la direction et font l'objet, le cas échéant, d'un plan d'actions mis en place par la Société.

Paris, le 3 avril 2007

Philippe Rabasse

Président du conseil de surveillance

OCTO TECHNOLOGY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la société

OCTO TECHNOLOGY,

pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU

CAPITAL DE 305.555,60€

SIEGE SOCIAL : 50 Avenue des Champs Elysées

75008 PARIS

R.C.S. PARIS B 418 166 096

Bernard LELARGE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA REGION PARIS ILE-DE-FRANCE

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de la société OCTO TECHNOLOGY et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, je vous présente mon rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il m'appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de ma part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.


J'ai effectué mes travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, je n'ai pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris le 11 avril 2007

Bernard LELARGE



Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5. Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Il a été demandé au Directoire d'affirmer que son rapport de gestion comportait tous les éléments nécessaires à l'appréciation de l'activité de la société ainsi que tous les faits importants qui avaient marqué l'exercice 2006.

En présumant ces informations comme étant suffisantes, le Conseil de surveillance déclare n'avoir pas d'observation particulière à formuler sur les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire.

En outre, le Conseil approuve l'ordre du jour ainsi que le projet de texte de résolutions proposé par le Directoire à l'assemblée générale.

6. Bilan et Compte de résultat - Clos le 31 décembre 2006

SA OCTO Technology		BILAN ACTIF				
Période du 01/01/2006 au 31/12/2006		Présenté en Euros				
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 843,16		3 843,16	0,06	3 843,16	0,13
Autres immobilisations incorporelles	47 087,92	27 252,66	19 835,26	0,29	1 536,60	0,05
Autres immobilisations corporelles	514 574,33	311 607,22	202 967,11	3,01	202 488,04	6,82
Autres participations	180 991,25		180 991,25	2,68	180 991,25	6,10
Autres immobilisations financières	54 010,47		54 010,47	0,80	50 404,49	1,70
TOTAL (I)	800 507,13	338 859,88	461 647,25	6,84	439 263,54	14,80
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	3 369 316,06	74 048,76	3 295 267,30	48,83	2 099 942,78	70,74
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	10 018,48		10 018,48	0,15	4 511,86	0,15
Personnel	43 000,00		43 000,00	0,64		
Etat, impôts sur les bénéfices					7 158,00	0,24
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	68 878,05		68 878,05	0,99	53 117,71	1,79
Autres	51 354,10		51 354,10	0,76	175 887,56	5,92
Valeurs mobilières de placement	2 500 000,00		2 500 000,00	37,04		
Disponibilités	193 334,67		193 334,67	2,86	115 104,93	3,88
Charges constatées d'avance	127 528,17		127 528,17	1,89	73 722,01	2,48
TOTAL (II)	6 361 429,53	74 048,76	6 287 380,77	93,16	2 529 444,85	85,20
Charges à répartir su plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 161 936,66	412 908,64	6 749 028,02	100	2 968 708,39	100

SA OCTO Technology		BILAN PASSIF			
Période du 01/01/2006 au 31/12/2006		Présenté en Euros			
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)		
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 305 555,60)	305 555,60	4,53	125 000,00	4,21	
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 470 442,33	36,60			
Réserve légale	12 500,00	0,19	12 500	0,42	
Report à nouveau	707 252,73	10,48	602 082,35	20,28	
Résultat de l'exercice	633 680,50	3,39	480 170,38	16,17	
TOTAL (I)	4 129 431,16	61,19	1 219 752,73	41,09	
TOTAL (II)					
Provisions pour risques et charges					
TOTAL (III)					
Emprunts et dettes					
Découverts, concours bancaires			523,40	0,02	
Emprunts et dettes financières diverses					
Associés			203 635,35	6,86	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	450 743,21	6,68	139 723,75	4,71	
Dettes fiscales et sociales					
Personnel	479 949,06	7,11	311 274,11	10,49	
Organismes sociaux	492 263,11	7,29	596 521,88	20,09	
Etat, impôts sur les bénéfices	168 632,00	2,50			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	598 494,17	8,87	455 156,88	15,33	
Autres impôts, taxes et assimilés	123 205,91	1,83	9 179,35	0,31	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 094,96	0,08	5 524,32	0,19	
Autres dettes	107 094,19	1,59	22 926,62	0,77	
Produits constatés à d'avance	194 120,25	2,88	4 490,00	0,15	
TOTAL (IV)	2 619 596,86	38,81	1 748 955,66	58,91	
TOTAL PASSIF (I à V)	6 749 028,02	100	2 968 708,39	100	

SA OCTO Technology

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)		Variation absolue	%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandise	5 669,59		5 669,59	0,07			5 669	N/S
Production vendue services	8 490 501,28	217 612,50	8 708 113,78	99,93	6 275 465,41	100	2 432 648	38,76
Chiffres d'Affaires Nets	8 496 170,87	217 612,50	8 713 783,37	100	6 275 465,41	100	2 438 318	38,85
Reprise sur amort. et prov., transfert de charges			12 580,81	0,14			12 580	N/S
Autres produits			251,41	0,00	72,61	0,00	179	248,61
Total des produits d'exploitation			8 726 615,59	100,15	6 275 538,02	100	2 451 077	39,06
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 404,54	0,04			3 404	N/S
Autres achats et charges externes			1 172 853,36	13,46	903 193,98	14,39	269 600	29,86
Impôt, taxes et versements assimilés			245 623,80	2,82	117 132,78	1,87	128 491	109,70
Salaires et traitements			4 126 140,51	47,35	3 191 296,66	50,85	934 844	29,29
Charges sociales			1 953 352,34	22,42	1 617 360,52	25,77	335 992	20,77
Dotations aux amortissements sur immobilisations			90 090,43	1,03	74 462,60	1,19	15 628	20,99
Autres charges			69,00	0,00	38,22	0,00	31	81,58
Total des charges d'exploitation			7 591 533,98	87,12	5 903 484,76	94,07	1 688 049	28,59
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 305 081,61	13,03	372 053,26	5,93	763 028	205,09
Produits financiers de participations			864,71	0,01	41 677,00	0,66	-40 813	-97,92
Autres intérêts et produits assimilés					386,95	0,01	-386	-99,99
Différences positives de change			2,47	0,00			2	N/S
Total des produits financiers			867,18	0,01	42 063,95	0,67	-41 196	-97,93
Intérêts et charges assimilées			14 247,60	0,16	8 525,31	0,14	5 722	67,12
Différences négatives de change			-0,74	0,00				
Total des charges financières			14 246,86	0,16	8 525,31	0,14	5 721	67,11
RÉSULTATS FINANCIERS			-13 379,68	-0,14	33 538,64	0,53	-46 917	-139,88
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			1 121 701,93	12,87	405 591,90	6,46	716 110	176,56
Produits exceptionnels sur opérations en capital					349 982,50	5,58	-349 982	-99,99
Reprises sur provisions et transferts de charges					10 000,00	0,16	-10 000	-99,99
Total des produits exceptionnels					359 982,50	5,74	-359 982	-99,99
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			369,53	0,00	55 965,92	0,89	-55 596	-99,33
Charges exceptionnelles sur opération en capital					13 999,00	0,22	-13 999	-99,99
Total charges exceptionnelles			369,53	0,00	69 964,92	1,11	-69 595	-99,46
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-369,53	0,00	290 017,58	4,62	-290 386	-100,12
Participation des salariés			124 998,90	1,43	52 799,10	0,84	72 199	136,74
Impôts sur les bénéfices			362 653,00	4,16	162 640,00	2,59	200 013	122,98
Total des produits			8 727 482,77	100,16	6 677 584,47	106,41	2 049 898	30,70
Total des charges			8 093 802,27	92,89	6 197 414,09	98,76	1 896 388	30,60
RÉSULTAT NET			633 680,50	7,27	480 170,38	7,65	153 510	31,97
			Bénéfice		Bénéfice			

6.1 Annexes aux comptes de l'exercice 2006

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006 dont le total est de 6 749 028,02 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 633 680,50 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2005 au 31/12/2005.

6.2 Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée d'un an.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles correspondent aux installations agencements, matériels de bureau, matériel informatique et mobilier. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

OPERATIONS A LONG TERME ET RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services réalisées par la société.

La méthode de reconnaissance du Chiffre d'affaire et des coûts est fonction de la nature des prestations.

La société réalise des prestations en régie et en forfait.

Prestations en régie :

Le Chiffre d'affaires et les coûts associés sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

Prestations en forfait :

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ».

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Introduction des actions de la société sur le marché Alternext.

Au cours de l'exercice 2006, les actions de la société ont fait l'objet d'une introduction sur le marché Alternext.

6.3 Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

6.3.1. Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	23 028		27 903
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	112 102		11 572
Matériel de transport			69 394
Matériel de bureau, informatique, mobilier	321 507		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	433 609		80 966
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	180 991		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	50 404		3 606
TOTAL	231 396		3 606
TOTAL GENERAL	688 033		112 475

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			50 931	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			123 674	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			390 900	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			514 574	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			180 991	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			54 010	
TOTAL			235 001	
TOTAL GENERAL			800 506	

Les acquisitions d'immobilisations corporelles correspondent principalement à des matériels informatiques.

Les acquisitions d'autres immobilisations financières correspondent à une augmentation des dépôts et cautions.

6.3.2. Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	17 649	9 604		27 253
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	19 362	12 169		31 531
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	211 759	68 317		280 076
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	231 121	80 486		311 607
TOTAL GENERAL	248 769	90 090		338 860

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	9 604				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	12 169				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	68 317				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	80 486				
TOTAL GENERAL	90 090				

6.3.3. Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	74 049			74 049
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	74 049			74 049
TOTAL GENERAL	74 049			74 049
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

6.3.4. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	54 010		54 010
Clients douteux ou litigieux	88 338	88 338	
Autres créances clients	3 280 977	3 280 977	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	66 878	66 878	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	40 025	40 025	
Débiteurs divers	64 347	64 347	
Charges constatées d'avance	127 528	127 528	
TOTAL GENERAL	3 722 103	3 668 093	54 010
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	450 743	450 743		
Personnel et comptes rattachés	479 949	479 949		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	492 263	492 263		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	168 632	168 632		
- T.V.A	598 495	598 495		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	123 206	123 206		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 095	5 095		
Groupe et associés				
Autres dettes	107 094	107 094		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	194 120	194 120		
TOTAL GENERAL	2 619 597	2 619 597		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

6.3.5. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		180 991	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	47 234	7 950	
Autres créances		40 025	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières	14 248		

Les charges financières correspondent aux intérêts des avances en compte-courant effectuées par la société Aubay Technology. Au 31.12.2006, ce compte courant a été soldé.

6.3.6. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 752 085
Clients douteux ou litigieux	88 338
Clients factures à établir	528 892
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	3 369 316

Les factures à établir correspondent pour l'essentiel à la production comptabilisée sur les projets au forfait suivant la méthode à l'avancement.

6.3.7. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	450 743
Dettes sociales	972 212
Dettes fiscales	890 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 095
Autres dettes (dont avoirs à établir : 93 477)	107 094
TOTAL	2 425 476

Les dettes sociales comprennent principalement les sommes dues aux organismes sociaux et à la participation des salariés au titre de l'exercice clos.

Les dettes fiscales correspondent pour l'essentiel à la taxe sur la valeur ajoutée collectée auprès des clients.

6.3.8. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	127 528	194 120
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	127 528	194 120

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement aux prestations facturées non encore exécutées, selon leur avancement (cf note F).

6.3.9. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	125 000	1
Modification du nombre d'actions et de la valeur nominale	2 500 000	0,10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	555 556	0,10
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 055 556	0,10

Le capital social de la société s'élève à 305 555,60 Euros au 31 décembre 2006. Il est composé de 3 055 556 actions entièrement libéré d'une valeur nominale de 0,10 Euro.

Les mouvements intervenus en 2006 concernent :

- Une augmentation du capital par incorporation des réserves à hauteur de 125.000 Euros.
- Lors de l'introduction sur le marché Alternext : une augmentation du capital de 55 555,60 Euros par l'émission de 555 556 actions nouvelles avec une prime d'émission de 2 638 891 Euros soit un montant total de 2 694 446,60 Euros.

Les frais d'augmentation du capital à l'occasion de l'introduction en bourse ont été imputés sur le montant de la prime d'émission afférente à l'augmentation pour un montant total net d'impôt de 168 449,13 Euros.

6.3.10. Tableau de variation des capitaux propres

	Ouverture	Affectation de résultat	Distribution dividendes	Augmentation capital/ incorporation réserves	Augmentation capital/ souscription	Autres opérations	Résultat exercice en cours	Clôture
Capital social	125 000			125 000	55 556			305 556
Primes émission					2 638 891	-168 449		2 470 442
Réserve légale	12 500							12 500
Report à nouveau	602 082	230 170		-125 000				707 253
Résultat de l'exercice	480 170	-230 170	-250 000				633 681	633 681
Total	1 219 753		-250 000		2 694 447	-168 449	633 681	4 129 431

6.3.11. Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	5 670
Prestations de services	8 708 114
TOTAL	8 713 783

Répartition par marché géographique	Montant
France	8 496 171
Etranger	217 612
TOTAL	8 713 783

6.3.12. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 121 701	362 653
Résultat comptable	631 741	362 653

6.3.13. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Montant
ACCROISSEMENTS	
TOTAL	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
ORGANIC	12 799
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	124 999
EFFORT CONSTRUCTION	17 065
PLUS VALUES LATENTES VMP	5 233
TOTAL	160 096
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	160 096

Le taux d'impôt appliqué à la société est de 33,33%

6.3.14. Effectif moyen et Participation des salariés dans le capital de la Société

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	71,08	
Employés	1,91	
TOTAL	72,99	

Participation des salariés dans le capital de la Société

Un plan d'attribution d'options de souscription d'actions a été mis en place en 2002 de sorte que des salariés de la Société puissent avoir accès à 69 000 actions (ajusté de la division du nominal) ; Le prix d'exercice est de 1,50 € et la durée de détention est fixée à 4 ans.

En outre, un plan d'attribution d'actions gratuites aux salariés a été mis en place. Ce plan concerne l'attribution de 90.000 actions à émettre soit 2,95% du capital actuel.

Les actions seront émises à compter du 23 décembre 2008. Les actions ne seront cessibles qu'après une durée de détention de deux années.

6.3.15. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises	100 000	4 019	6	6 000	6 000	40 025		2 476 855	54	
b) Etrangères				174 991	174 991					865

6.3.16. Tableau de flux de trésorerie

	2006	2005	2004	2003
Résultat net	633 681	480 170	449 233	31 571
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie				
Dotation amortissements et provisions nets	90 090	64 463	62 338	42 984
Résultats cessions actifs immobilisés		-335 984	5 824	-262
Marge brute d'autofinancement	723 771	208 649	517 395	74 293
Variation du besoin en fonds de roulement				
- Variation des stocks				
- Variation des créances d'exploitation	-1 314 698	-759 766	-465 725	-92 874
- Variation des dettes d'exploitation	1 075 230	-13 742	662 131	66 122
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (1)	484 303	-564 859	713 801	47 541
OPÉRATION D'INVESTISSEMENT				
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles			1 452	5 248
Cessions / réduction d'immobilisations financières		383 298		4 622
Développements internes de l'exercice				
Frais de prospection internationale (charge à étaler)				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-27 903	-2 372	-8 400	-552
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-80 966	-155 674	-59 339	-54 618
Acquisitions d'immobilisations financières	-3 606	-176 748	-47 091	-20 691
Variation dettes fournisseurs acquis. immobilisations	-429	5 524	-8 287	5 297
Variation des créances sur cessions immobilisations	174 991	-174 991		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement (2)	62 087	-120 963	-121 665	-60 694
OPÉRATION DE FINANCEMENT				
Augmentation de capital en numéraire	2 525 998			
Distributions de dividendes	-250 000		-400 000	
Remboursement avances en - comptes courant associés		395 398		24 316
Augmentation avances en - comptes courant associés	-40 000		-386 716	
Augmentation des dettes financières - compte courant associés		203 635	400 000	111 567
Remboursement des dettes financières - comptes courant associés	-203 635	-400 000	-111 567	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (3)	2 032 363	199 033	-498 283	135 883
Variation de la trésorerie (1)+(2)+(3)	2 578 753	-486 789	93 853	122 730
Trésorerie à l'ouverture (4)	114 582	601 371	507 518	384 788
Trésorerie à la clôture (1)+(2)+(3)+(4)	2 693 335	114 582	601 371	507 518
Valeurs mobilières de placement	2 500 000			
Disponibilités et soldes créditeurs des banques	193 335	115 105	601 790	507 518
Agios à payer		-523	-419	
TRESORERIE A LA CLOTURE	2 693 335	114 582	601 371	507 518

7. Rapport Général du Commissaire aux comptes. Exercice clos le 31 décembre 2006.

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société OCTO TECHNOLOGY, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et qui se traduisent par un bénéfice comptable de 633.680,50€ ;
- La justification de mes appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

7.1. Opinion sur les Comptes Annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

7.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je précise que, dans le cadre de ma démarche d'audit sur les comptes annuels, les travaux que j'ai effectué pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

7.3. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Bernard LELARGE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA REGION PARIS ILE-DE-FRANCE

8. Rapport spécial du commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées. Exercice clos le 31 décembre 2006.

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

8.1. Convention autorisée au cours de l'exercice.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

8.2. Convention et engagement approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application de du décret du 23 mars 1967, j'ai été informé que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention de sous location conclue avec la société PIVOLIS

Personne concernée

Monsieur François HISQUIN, actionnaire et directeur général unique de votre société, président du conseil d'administration de la société PIVOLIS.

Modalités

Votre société a conclu une convention de sous location avec la société PIVOLIS relative à une partie des locaux loués avenue des Champs-Élysées. La surface sous louée est de 33 m² pour un loyer annuel de 15 653,39 € hors charges.

Date d'autorisation

Cette convention a été autorisée par votre conseil de surveillance du 18 octobre 2004 et a pris effet à la date de prise de possession desdits locaux par votre société, en février 2005.

Bernard LELARGE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA REGION PARIS ILE-DE-FRANCE



OCTO Technology - 50, Avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
Tél : [33] 1 58 56 10 00 - Fax : [33] 1 58 56 10 01 - Info@octo.com - www.octo.com